

DEPARTEMENT

Savoie

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE
73800

Séance du 20 mars 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	7

Date de la convocation
08 mars 2024

Date d'affichage
08 mars 2024

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt mars
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240320-DEL2024_14-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : BONI Emilie, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah.

Absent : LAPERRIERE Nicolas.

a été nommé secrétaire : BENOIT Véronique

Tarifs 2024

M. le Maire donne les différents tarifs actuels concernant les locations, les concessions du cimetière, les coupes d'herbe, les jardins...
Il propose de revoir les prix en décembre de l'année N pour l'année N+1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (vote : pour = 7, abstention = 0, contre = 0) :

- propose de ne pas changer les tarifs pour cette année ;
- de revoir les prix en décembre de l'année 2024 pour l'année 2025.

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.

Le Maire,
DURET Michel

La secrétaire de séance,
BENOIT Véronique

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du